TableOfContent
Bulletin technique de la Suisse romande
93 (1967)
33 (1307)
am: <b>24.05.2024</b>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# BULLETIN TECHNIQUE **DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les 15 jours

#### ORGANE OFFICIEL

- de la Société suisse des ingénieurs et des architectes

- de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
- de l'Université de Lausanne)
- et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

#### COMITÉ DE PATRONAGE

- Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
- Membres:
- Membres:

  H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

  Genève:
  G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.

  Neuchâtel:
  J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.

  Valais:
  G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

  Vaud:
  A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
  M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- de la Société anonyme du «Bulletin technique»

  Président:

  D. Bonnard, ing.

  Membres:

  Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

  Adresse:

  Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

### RÉDACTION

- D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs;  $\cc{t}{\underline{M}}$  M. Bevilacqua, architecte
- Rédaction et Editions de la S.A. du «Bulletin technique»
- Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

#### ARONNEMENTS

l an Sociétaires .			Suisse			Etranger	Fr.	44.—
bocietaires .			>>	"	33.—			
Prix du numé	ro		>>	>>	2.—	>>	>>	2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  $N^{\rm o}$  10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro. changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie numéro, changement d'adresse, expédit La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

Tar	if des	annonces:								
1/1	page						Fr.	423		
1/2	>>	÷		×			>>	220.—		
1/4	>>						>>	112		
1/8	<b>&gt;&gt;</b>						>>	57.—		



Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

#### SOMMAIRE

Possibilités et limitation des procédés géophysiques appliqués au génie civil, par P. Duffaut, ingénieur civil des mines. Bibliographie. — Correspondance. — Divers. — Les congrès. Les congrès.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

## POSSIBILITÉS ET LIMITATIONS DES PROCÉDÉS GÉOPHYSIQUES APPLIQUÉS AU GÉNIE CIVIL

par P. DUFFAUT, ingénieur civil des mines, Service géologique et géotechnique d'Electricité de France, Direction de l'Equipement

Il y a une opposition frappante entre l'efficacité universellement reconnue des procédés géophysiques dans la prospection pétrolière et la diversité des opinions que l'on rencontre à leur égard dans les professions du génie civil. Il semble qu'on puisse expliquer sommairement cette opposition : la plupart des clients du géophysicien n'en sont que des clients occasionnels, marqués souvent par le premier échec ou le premier succès. Au contraire les pétroliers profitent en plein de la loi des grands nombres, ils équilibrent de nombreux échecs par des succès plus nombreux encore.

Quant à la raison profonde de ces succès ou de ces échecs, elle est tout simplement dans la nature des choses, c'est-à-dire dans le contenu géologique des paysages, comme on essaiera de le montrer dans la suite.

Cet exposé est strictement limité aux problèmes de génie civil, et il n'aborde ni l'écoute de bruits naturels ou provoqués, ni les effets sur les constructions d'explosions ou de tremblements de terre. Il est divisé en quatre parties:

- 1. Recherche des structures cachées 2.
- 2. Recherche des propriétés des matériaux du sous-sol.
- Interprétation mécanique des paramètres mesurés. 4. Auscultation dans le temps des massifs rocheux.

Les deux premières développent deux aspects étroitement complémentaires de toute prospection géophysique. Si aucune propriété ne varie dans le sous-sol, on ne peut définir aucune structure. Ainsi le problème général consiste-t-il dans la réponse simultanée à ces deux questions. On conçoit du moins que le choix de la méthode doive être dicté par celle des propriétés qui est le plus nettement contrastée, par exemple vitesse du son pour différencier un bed-rock dur sous une couverture meuble, résistivité pour localiser des sables dans une formation argileuse.

Les deux dernières débordent quelque peu le domaine géophysique classique, mais leurs développements inté-

- <sup>1</sup> Conférence présentée devant les membres de la Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondation, le 4 novembre 1966,
- <sup>2</sup> Après la discussion qui a terminé la réunion, on a jugé souhaitable de développer cette première partie, davantage que dans l'exposé oral, notamment en ce qui concerne le sondage électrique.